



Avenant au règlement Intérieur spécial Covid 19 :

Afin de lutter contre la propagation du Covid- 19, les consignes sanitaires édictées par les pouvoirs publics se doivent d'être pleinement respectées. Nous avons consulté quotidiennement le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>, pour nous informer et rédiger nos consignes..

Les locaux :

Vous respecterez les gestes barrières rappelés sur les affiches et le marquage au sol pour la distanciation sociale (adhésif au sol)
Vous n'entrerez qu'à tour de rôle dans le local
Vous mettrez obligatoirement un masque que vous garderez pendant la durée de votre présence.

La formation au code de la route :

L'enseignant de la conduite vous accueillera, vous écouterez et respecterez les consignes.
Vous vous serez inscrit sur une liste au préalable sinon impossible de vous accepter
Vous nettoierez vos mains avec le gel hydro alcoolique mis à votre disposition
Vous vous installerez dans l'ordre établi
Vous respecterez le marquage au sol
Vous garderez votre masque tout au long du cours de code
A la fin du cours, vous sortirez selon les consignes de l'enseignant de la conduite.

La formation à la conduite en véhicule :

Vous attendrez à l'extérieur du véhicule
Vous vous munirez obligatoirement d'un masque que vous garderez tout au long de la leçon de conduite
L'enseignant de la conduite vous invitera à entrer dans le véhicule après vous avoir questionné
Vous désinfecterez votre poste de conduite sous le contrôle de votre enseignant de la conduite ainsi que les poignées intérieures et extérieures avec le matériel mis à votre disposition
Vous ferez la même chose si vous vous installez à l'arrière
La climatisation sera interdite.

SECURITE ABSOLUE :

Vous vous engagez à ne pas venir et à rester confiné si :

- Le moindre symptôme apparaît
- Si vous avez fréquenté une personne présentant des symptômes.

Dans ces cas-là, vous consulterez votre médecin qui vous remettra un document de confinement que vous nous ferez parvenir à l'adresse suivante lydia.zanetti@laposte.net

Vous nous préviendrez au 06 32 24 66 10 ou au 06 47 68 04 52 si des symptômes apparaissent après avoir fréquenté nos locaux afin que nous puissions isoler les personnes qui étaient à votre contact

-SI NOUS SUSPECTONS UN ELEVE OU AUTRE PERSONNE AVEC DES SYMPTOMES DU COVID 19 NOUS LUI DEMANDERONS DE RENTRER CHEZ LUI

Rappel des symptômes :

Les symptômes les plus communs sont :

- de la fièvre,
- une sensation de fatigue,
- une toux sèche,
- des maux de tête,
- des courbatures et des douleurs musculaires,
- une congestion nasale,
- un écoulement nasal,
- des maux de gorge,
- la perte du goût et de l'odorat
- des diarrhées

Je soussigné.....atteste sur l'honneur avoir pris connaissance de ce règlement et le respecter.

Fait à, le.....

Signature :